

CAHIER SPÉCIAL pages 17 à 20

Motre commune a 150 ans















REFLETS DE CHOISILLE

Votre magazine d'informations municipales est distribué dans tous les foyers Membrollais. Vous aussi, valorisez votre activité auprès d'une clientèle locale en contactant le service communication au: 02 47 41 64 11.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE LA MAIRIE SUR: WWW.LA-MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE.FR



SOMMAIRE





INAUGURATION 2023 p. 14 & 15

COMMÉMORATIONS p. 16 à 25

CAHIER SPÉCIAL 150 ANS p. 17 à 20

TRAVAUX p. 26 à 29

VIE LOCALE p. 30 à 39



ALE

Chères Membrollaises, Chers Membrollais,

La Membrolle-sur-Choisille a eu 150 ans cette année.

Je vous laisse découvrir le cahier spécial qui vous est proposé dans votre magazine pour cette belle occasion.

Nous n'avons d'ailleurs pas manqué de célébrer cet anniversaire pendant la fête de l'été qui vous a ravi et vous a rassemblé en nombre.

Depuis 1873, notre commune, qui était jusqu'alors un quartier de Mettray, n'a cessé d'évoluer et de grandir.

Chacun s'accorde à penser et à dire qu'il fait bon vivre dans notre village.

Notre devoir est de faire perdurer cet état de fait.

L'équipe municipale et les agents communaux, que je remercie ici, s'y attèlent au quotidien.

Le classement réalisé par l'organisme « villes et villages où il fait bon vivre » est élogieux puisque notre commune arrive en 1ère position dans sa strate et se classe en 11ème position sur l'ensemble du département.

Ce classement a été établi par cet organisme indépendant et nous conforte dans les choix que nous avons faits et dans ceux que nous ferons demain.

Je vous souhaite un bel été.

Prenez bien soin de vous et de ceux que vous aimez.

Votre Maire, Sébastien MARAIS

PALMARÈS 2023 DES

"VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE"



du département parmi les 23 communes de 2000-3500 hab.

11º du département sur 272!

sur 2233 à l'échelle nationale dans sa strate!

1120 e sur 34 820 à l'échelle nationale!

Magazine municipal Reflets de Choisille - Juillet 2023 - n°28 édité par la ville de La Membrolle-sur-Choisille - Directeur de la publication : Sébastien MARAIS - Rédaction, conception et mise en page : Lucie MACH - Impression : Numériscann37 - Tirage : 1500 exemplaires - Crédit photos : Mairie de La Membrolle-sur-Choisille, Damien Bell, Quentin Garcia - Illustrations : Canva, Freepik- Contact : mairie@ville-la-membrolle37.fr - Imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement.

PETITE ENFANCE



LE CARNAVAL À LA MAIRIE

Le 15 mars 2023, vers 11h, une foule de petits monstres, princesses, super-héros et autres personnages, tout droit sortis de l'imagination des enfants de la crèche a envahi la mairie.

En effet, c'était le jour du carnaval et tout le monde avait revêtu son plus beau déguisement pour l'occasion.

Monsieur le Maire et les agents communaux ont également participé à la fête en se costumant pour

accueillir les enfants. L'ambiance était festive et colorée, et Monsieur le Maire a offert des bonbons aux enfants en guise de bienvenue. Un moment de joie et de partage apprécié de tous.

Un pot a été offert à tous les enfants et parents afin de prolonger la convivialité de l'évènement. Un grand merci à tous les participants pour cette belle journée de carnaval réussie!





PETITE ENFANCE



Merci Monsieur Monnier

ATELIER JARDINAGE





ATELIERS CRÉATIFS

Tout au long de l'année, la crèche propose aux enfants une variété d'ateliers pour diversifier leurs expériences.

Atelier cuisine pour la Chandeleur, carnaval en partenariat avec le service péri-scolaire, chasse aux oeufs de Pâques... Et le 15 mai, avec l'aide d'un papa paysagiste, c'était atelier potager suivi d'un atelier dégustation! Les enfants ont eu l'occasion de planter des haricots, des oignons, des carottes et d'entretenir des aromatiques, tels que la ciboule, la ciboulette, le thym, et les fraises.

La crèche encourage les parents à partager leurs talents avec les enfants.

À la rentrée prochaine, la crèche souhaite mettre en place des ateliers réguliers parents-enfantsprofessionnels, ainsi que des petits déjeuners partagés.

Ces nouvelles initiatives permettront aux parents de passer du temps de qualité avec leurs enfants et de participer à des activités enrichissantes pour tous.





Pacôme, Jolan et Marceau, à la découverte de drôles d'odeurs!

PETITE ENFANCE

FÊTE DE LA CRÈCHE

La Fête de la crèche a été célébrée aux "Petites Frimousses" le vendredi 30 juin, dès 16h30.

Cet évènement a rassemblé parents, enfants et l'équipe pédagogique dans une atmosphère joyeuse dans le jardin de la crèche.

Goûter partagé, Chamboule-tout, pêche aux canards et jeux en bois étaient mis à disposition. On a même pu apercevoir un grand enfant s'essayer à la pêche aux canards!

Un diaporama des meilleurs moments vécus à la crèche a été projeté, rappelant les souvenirs précieux partagés par tous. Enfin, pour marquer le passage des enfants qui quitteront la crèche à la

rentrée prochaine, une photo souvenir leur a été remise, symbolisant le début d'une nouvelle étape de leur vie.





DES SOUVENIRS PLEIN LA TÊTE!



Le mercredi 28 juin, nos aventuriers en herbe de l'école élémentaire, ont pris les transports en commun afin de se rendre à Gadawi Park.

Une fois sur place, ils ont pu grimper dans les arbres et, après une pause pique-nique bien méritée, ont fait un parcours trampoline dans les arbres. Une journée riche en découvertes et en sensations pour finir cette belle année





Le mercredi 21 juin, les enfants de l'école maternelle accueillis au centre de loisirs ont eu le plaisir de se rendre à Kizou Aventures pour la journée.

Éclats de rires, sauts et pirouettes étaient au rendez-vous. Une belle journée pour les enfants et leurs animatrices!



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

EXPOSITION DE DESSINS



Du 9 au 16 juin, les dessins des élèves de l'école élémentaire ont joliement décoré la salle du Conseil municipal. L'exposition s'est clôturée par un finissage le 16 juin à 17h30 où professeurs, parents, enfants et élus ont pu échanger et partager autour des 160 oeuvres présentées.



Techniques mixtes, peinture, collage, travail de la couleur, du noir et blanc, travail autour de l'oeuvre d'un artiste de l'histoire de l'art... telles étaient les missions de nos jeunes artistes.



La classe de CE2/CM1 de Madame Mavrinac a remporté le 1er prix du concours de création d'affiche organisé pour les 60 ans du cinéma Studio de Tours. Pour la réalisation, ils se sont inspirés du film d'animation "Tour en haut du monde" de Rémi Chayé, vu dans le cadre du projet "École et cinéma".

UNE ÉCOLE DOUBLEMENT RECOMPENSÉE

En décembre dernier, la même classe de CE2/ CM1 avait déjà **remporté le concours du "sapin roi du recyclage"** organisé par Tours Métropole.

Tous les objets utilisés devaient être recyclables. L'école s'est vue remettre un chèque cadeau d'une valeur de 250 € pour l'achat de matériel artistique.

Toutes les classes ont également participé à la "Grande collecte solidaire de téléphones portables" pour le 17ème défi des écoles organisé par Tours Métropole Val de Loire.

L'école a ainsi récolté 95 téléphones, arrive en 2ème position dans sa catégorie et fait partie des 6 lauréats récompensés. Un chèque cadeau de 500 $\ensuremath{\mathfrak{e}}$ leur a été offert et permettra l'achat de matériel sportif et éducatif.

Ils sont forts nos petits!



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

PERMIS INTERNET

Le 4 mai 2023 à 10h30, l'Adjudant DALAINE de la Gendarmerie de La Membrolle-sur-Choisille et Monsieur le Maire ont remis les « Permis Internet » aux élèves de CM2 des classes de Madame Ageorges et de Monsieur Bernard.

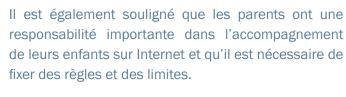




Ce permis est délivré dans le cadre du programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants et de leurs parents.

Il vise à sensibiliser les élèves aux dangers d'Internet, notamment le harcèlement, la protection des

Il vise a sensibiliser les eleves aux dangers d'Internet, notamment le harcèlement, la protection des informations personnelles, le contenu diffusé via les réseaux sociaux, le temps passé devant les écrans, ainsi qu'à mettre en avant les bons usages d'Internet avant leur entrée au collège.





L'Adjudant DALAINE a noté que les questions étaient subtiles et que les réponses n'étaient pas toujours évidentes. Pour les élèves absents ou n'ayant pas obtenu tous les points nécessaires, une deuxième session a été organisée. La gendarme a également rappelé qu'Internet n'était pas le seul moyen de divertissement disponible. La lecture ou les activités en plein air, telles que jouer au ballon, sont également de bonnes « options ».

DÉJEUNER À LA CANTINE

Monsieur le Maire, accompagné de deux collaboratrices, a décidé de poursuivre sa visite de l'école primaire en déjeunant à la cantine afin de rencontrer les élèves et les employés. Ce fut aussi l'occasion de vérifier la qualité des plats qui sont servis à nos enfants.



Ce jour-là, le menu proposé était le suivant :

- Hors d'œuvre : radis et beurre ½ sel
- Plat protidique : émincé de dinde à la crème
- Garniture : courgettes bio béchamel
- Fromage: tomme noire
- Dessert : safari cake à partager

Aux dires de chacun, le repas était délicieux.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

PERMIS PIÉTON

Lancé en novembre 2006, le programme national de prévention du risque piéton, connu sous le nom de « Permis Piéton », vise à sensibiliser les enfants de CE2 à leur vulnérabilité en tant que piétons et à les responsabiliser en développant des réflexes de prudence spécifiques.

Pendant deux semaines, les élèves de CE2 de l'école primaire ont travaillé sur des mises en situations avec leurs professeurs Madame Mayrinac et Monsieur Zurkowski.

Le 23 mai, l'Adjudant DALAINE, de la Gendarmerie de La Membrolle-sur-Choisille, a soumis aux élèves un questionnaire à choix multiples.

Puis à 15h30, elle a été rejointe par Monsieur le Maire. Tous deux ont remis les « Permis Piéton » après un bref rappel des règles et des dangers de la circulation piétonne.

Tous les élèves de CE2 ont reçu le précieux sésame. Un grand bravo à eux!









CHORALE

La chorale de la classe de CE2/CM1 se produira le **vendredi 15 septembre 2023**. RDV à 18h30 à l'Espace Emmanuel Chabrier.

LE REPAS DES AÎNÉS



Une merveilleuse journée de partage!

C'était avec une grande impatience que les Membrollais de plus de 75 ans attendaient cet évènement. C'est ainsi que le dimanche 30 avril 2023, à partir de midi, la salle Emmanuel Chabrier a ouvert ses portes pour accueillir cette journée spéciale, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et par l'équipe municipale. Près d'une centaine de personnes était présente pour cet évènement tant attendu.

Une fois les participants entrés dans la salle des fêtes récemment rénovée, les retrouvailles et les embrassades ont cédé la place au cocktail d'accueil. Ce moment festif revêt une grande importance pour nos aînés, car il leur est entièrement dédié. C'est une occasion précieuse pour eux de se retrouver et d'échanger.

Le menu en plusieurs services était concocté par « les Réceptions Tourangelles » et l'animation musicale, assurée par JP Animation, qui a commencé dès le cocktail avec son accordéon.





Pour habiller les tables, Monsieur le Maire a eu l'idée d'installer des plants de tomates-cerise, que les invités ont récupéré en souvenir en fin de repas. Une attention appréciée de tous.

Une succession de délicieux mets a été agrémentée par des moments d'émotions, de chants, de danses et de jeux musicaux. Les élus ont même revêtu leurs plus beaux déguisements pour monter sur scène et proposer un petit spectacle.

Plusieurs personnes ont été mises à l'honneur lors de cet évènement: ceux dont l'anniversaire venait tout juste de passer ainsi qu'un bénévole, actif du CCAS, qui a reçu la médaille de la Ville en reconnaissance de son engagement.

La doyenne de l'évènement, Lucile, âgée de 97 ans, s'est distinguée comme l'une des danseuses les plus actives!

















UN BON ANNIVERSAIRE À DOMICILE !!!

Lors du Repas des Aînés, Monsieur le Maire s'est engagé à offrir une suprise aux nonagénaires de la commune. Aussi, depuis, les élus se déplacent chez nos aînés le jour de leur anniversaire.













Jean LARDEAU a eu 90 ans le 19 juillet! Monsieur le Maire est venu lui remettre une bouteille de vin.

ASSOCIATIONS

LES FILS D'ARGENT



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres du club «Les fils d'Argent» de La Membrolle-sur-Choisille se sont réunis le 17 janvier dernier pour leur Assemblée Générale.

Le bureau a été réélu dans son intégralité.

À l'issue de cette assemblée, c'est dans la joie et la bonne humeur qu'une galette des rois a été partagée.





RÉUNION SÉCURITÉ

Habituellement, le mardi à 14h à la Maison des Associations est le jour réservé aux parties de cartes pour les membres de l'Association «Les fils d'Argent».

Cependant, le 9 mai dernier, une entorse a été faite à la règle et une réunion sécurité leur a été spécialement dédiée. Elle a été animée par le Groupement de gendarmerie de La Membrolle. Son objectif : sensibiliser les aînés à la prévention des atteintes aux biens et aux personnes.

Le Lieutenant Chauvet et le Major Robichon, experts en sécurité, étaient présents pour animer cette séance devant un public attentif composé d'une trentaine de personnes.



Introduction par Monsieur le Maire avant l'intervention.



L'ESPACE EMMANUEL CHABRIER

Le samedi 4 février, Monsieur le Maire et son équipe ont eu le plaisir d'accueillir Monsieur Frédéric AUGIS, Conseiller régional, Président de la Métropole et Maire de Joué-les-Tours, Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président du Conseil départemental, Madame Valérie JOBOT, Vice-Présidente du Conseil départemental, Conseillère de notre canton, Madame Patricia SUARD, Vice-Présidente de la Métropole et Maire de Saint-Genouph, et Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président de Gâtine Choisille Pays de Racan et Maire de Semblançay, pour l'inauguration du nouvel Espace Emmanuel CHABRIER.

Monsieur le Maire et les nombreux élus étaient fiers et émus d'inaugurer cette réalisation communale, qui s'inscrit dans la durée.

Une salle des fêtes est d'une grande importance pour une commune. C'est un lieu d'accueil, d'échanges et de rassemblements. La population lui manifeste toujours un grand attachement chargé de souvenirs personnels et collectifs issus de manifestations festives, culturelles et associatives qu'elle permet d'organiser.

Ce nouvel espace constitue un nouveau centre d'activité qui contribue au développement du lien social dans la commune.

Construit il y a un peu plus de 70 ans, en 1952, le bâtiment était alors connu sous le nom « foyer communal ». Il a connu des jours glorieux, et, dans les années 1950, la municipalité de l'époque a décidé de créer une extension (la partie carrelée) qui fut achevée en 1989.



Nouvelle sonoriation, volets électriques, murs insonorisés. Conservation du parquet et de la scène d'origine.



30 ans plus tard, l'équipe municipale a décidé de la réhabiliter et de mettre aux normes cette salle. Pendant presque une année de travaux et grâce à l'intervention d'une quinzaine d'entreprises locales, 2 axes d'amélioration ont été privilégiés ; l'une technique, l'autre architecturale :

Le bâtiment a été isolé par l'extérieur et habillé d'un bardage en zinc pour lui donner un aspect plus moderne, qui s'intègre harmonieusement dans l'environnement tout en conservant les teintes historiques de la salle des fêtes. La toiture est neuve et l'isolation intérieure a également été refaite. Une nouvelle chaudière gaz à condensation performante et sobre d'utilisation a été installée et l'éclairage a été remplacé par des ampoules LED.

Le carrelage a été remplacé et le parquet réparé, poncé et vitrifié. Les murs ont été repeints et habillés de menuiseries esthétiques, thermiques et acoustiques.

Le système de sonorisation est neuf et une cloison mobile a été installée permettant de scinder l'espace en deux salles: une de 112 m2 côté buvette, et une de 165 m2 côté scène. Les sanitaires ont été redistribués et entièrement rénovés, avec la création de toilettes adaptés aux personnes à mobilité réduite.

L'espace bar a également été repensé et le mobilier remplacé.

Le tout étant accessible aux personnes à mobilité réduite.







Cette rénovation totale, extérieure et intérieure, a coûté 980 000 €, subventionnée à près de 50 % par nos partenaires : (Etat : 133 000 €, Conseil départemental : 188 000 €, Métropole : 127 000 €).

La charge restante a été financée grâce aux économies de la commune, sans avoir recours à un quelconque emprunt.

La réussite d'un tel projet repose sur la qualité des travaux réalisés par les entreprises et sur la maîtrise d'œuvre. Le cabinet ARCHITECHNIQUES a su prendre en compte les souhaits de la municipalité et mettre à profit son expérience. Tout au long du chantier, rigueur, réactivité, maîtrise des dépenses et disponibilité ont été les maîtres mots.

Un grand merci aux architectes Madame et Monsieur BRIER, aux agents communaux et à Monsieur David ESPITALIER, Adjoint au Maire.



COMMÉMORATIONS



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Plus de 80 personnes, Membrollais, enfants, militaires et élus, se sont réunies au monument aux morts lors de la cérémonie du 8 mai pour honorer ceux qui ont combattu pour notre liberté.

Votre présence en nombre a renforcé l'unité de la communauté et permet la transmission des valeurs de paix, de mémoire et de respect.

Monsieur le Maire et Monsieur HERAULT, Président des Anciens combattants d'AFN, ont déposé une gerbe de fleurs, tandis que les enfants présents ont allumé des bougies pour chaque soldat nommé, perpétuant le souvenir de leurs sacrifices.

La cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur place de la Mairie, pour remercier tous les participants et célébrer ensemble ce moment de recueillement si important.

Cette journée du 8 mai a été également marquée par l'anniversaire d'une fidèle Membrollaise, qui a reçu les vœux chaleureux de Sébastien MARAIS, ajoutant ainsi une note de bonne humeur à cette journée empreinte d'émotion et de partage.



Discours de la cérémonie du 8 mai.



Célébration de l'anniversaire de Madame Jacqueline TAVEAU lors du vin d'honneur.

Cahier spécial 150 ans





La Membrolle-sur-Choisille

À l'occasion des 150 ans de La Membrolle-sur-Choisille, nous vous invitons à parcourir ces quelques pages pour un voyage à travers le temps et ainsi découvrir son incroyable histoire!

Archives de Mme MOTEAU, Membrollaise depuis 53 ans... passionnée d'histoires et d'Histoire

1790 - 1873

Durant cette période, La Membrolle fut un hameau de Mettray



La perte de la Chapelle

Sous l'Ancien Régime, le hameau de La Membrolle faisait partie de la paroisse de Mettray.

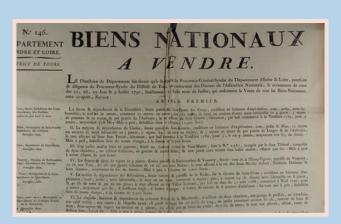
En 1790, lors de la Révolution, la Chapelle Notre-Dame des Eaux de La Membrolle est vendue comme bien national. Elle sera désaffectée et transformée en auberge.

Un fort sentiment d'injustice naît parmi les Membrollais, d'autant plus que les statues, sacrées à leurs yeux, « Notre Dame des Eaux » et « Notre Dame des malades », ont été vandalisées. Elles ont malgré tout été sauvées et cachées. L'une par la famille Loiseau, l'autre par la famille Bretonneau.

Lors des cérémonies religieuses, les paroissiens Membrollais devaient alors se rendre à l'église paroissiale de Mettray, par le chemin de Mettray, souvent en mauvais état, celui du moulin Millon qui n'est encore qu'un simple sentier.

En 1810, la Membrolle a presque 5 fois plus d'habitants que Mettray. Sa population est surtout artisanale et commerciale, avec des revenus conséquents. Celle de Mettray est essentiellement agricole.

De cette situation sont nés des rivalités et des intérêts qui rendent et rendront l'administration de la commune difficile. De nombreux litiges naissent au sujet des écoles, de l'implantation de la mairie, de l'entretien des chemins...



Extrait de vente aux biens nationaux



Simon Bérard, frère de Caroline, construit le château de Bel-Air

En novembre 1833, Simon Bérard et son épouse Aurore Leblanc achètent le domaine de Bel-Air.

Simon Bérard retrouve ainsi sa jeune sœur Caroline dont il était très proche.

METTRAY

Deux sections électorales:

À la suite des élections de mai 1837, six nouveaux conseillers et six anciens, dont Brétignières de Courteilles, forment le nouveau conseil. Dans une délibération du 30 août 1837, le Conseil général (dont de Brétignières de Courteilles est un membre influent) reconnaît déjà un antagonisme fâcheux dans la commune. Pour faire cesser cet état de choses, le Conseil général propose la division de la commune de Mettray en deux sections électorales limitées par un ruisseau laissant à l'Ouest la section de la Membrolle et à l'Est une étendue beaucoup plus considérable de territoire profitant à la section de Mettray.

Un arrêté du préfet, du 30 décembre 1837, ordonne cette division électorale. Au lieu d'atteindre le but proposé, la lutte morale entre les deux sections, excitée par la nomination d'un nombre égal de conseillers, ne tarde pas à prendre un caractère beaucoup plus hostile.



Statue Notre-Dame des Eaux

Un trésor retrouvé:

En 1845, la statue de Notre-Dame des Eaux est retrouvée. Les Membrollais refusent qu'elle soit placée dans l'église de Mettray. Il est alors convenu que la statue resterait à La Membrolle, là où elle avait été cachée. Caroline Bérard, comtesse de Nanteuil, porte une oreille attentive aux doléances des Membrollais et se propose de reconstruire la chapelle.

Le rachat de l'ancienne chapelle Notre-Dame des Eaux:

C'est le comte Dumas, aide de camp du roi Louis Philippe, colonel d'Etat-major et député, qui est chargé des transactions, par sa tante par alliance, la comtesse de Nanteuil.

En 1847, l'ancienne chapelle Notre-Dame des Eaux est rachetée et reconstruite pour devenir le chœur de la future église, suite à une ordonnance royale datée du 23 décembre 1846.

La première pierre de la future chapelle est bénie le 14 août 1847.



Général Christian Léon, comte Dumas, aide de camp du Roi Louis-Philippe



Des tensions croissantes:

En 1848, l'état d'opposition entre les deux parties est à son sommet. D'importantes et nombreuses divergences se confirment au Conseil municipal entre les deux sections, celle de La Membrolle et celle de Mettray. Le maire Doutremont démissionne.

Le 28 mars 1850, on prend la décision de construire deux écoles, une dans chaque village. De nouvelles élections ont lieu en août 1850. Rien n'y fait.

Le Président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte, dissout le Conseil municipal, le 4 décembre 1850. Les dissensions se poursuivent et s'aggravent.



1851 rapport du préfet



Louis-Napoléon Bonaparte

En 1851, une première demande de séparation est présentée au Conseil général ; elle est repoussée.

La situation ne se détend pas et s'aggrave au contraire, car les habitants de La Membrolle reviennent à la charge. Mettray demande la séparation le 23 février 1853.



En 1855, Ernest-Henri Martell arrive à La Membrolle. Il achète le domaine de l'Aubrière et fait construire le château.

Il apportera son aide financière et usera de son influence pour soutenir la famille Bérard et la cause des Membrollais.

Le 7 février 1856, Monseigneur Morlot bénit le nouveau sanctuaire.

La nouvelle voie de chemin de fer, inaugurée le 18 juillet 1858 complique fortement la situation, surtout lorsqu'il s'agit d'un convoi de marchandises. Le cortège, qui se dirige vers l'église ou en revient, est souvent obligé de s'interrompre, parfois scindé en deux. Les deux entités, Mettray et La Membrolle, sont encore plus séparées.





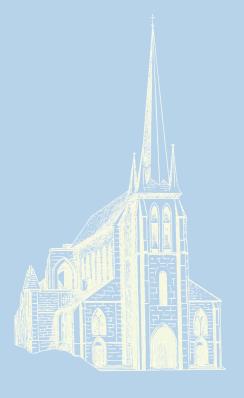
Caroline Bérard, comtesse de Nanteuil

Sur la voie de l'apaisement

Le 5 février 1859, un décret impérial érige La Membrolle en paroisse indépendante.

La comtesse de Nanteuil décède en novembre 1860. C'est son neveu, Edouard Bérard qui hérite de ses biens Membrollais, dont le domaine de Bel-Air.

Les paroissiens de La Membrolle se mobilisent et se cotisent pour agrandir l'église, en ajoutant nef et chapelle latérale à la construction antérieure. La partie neuve de l'église sera bénie, le 7 août 1864, par l'abbé Malmouche.



Plaque de remerciements remise à la comtesse de Nanteuil



Toutes les conditions sont réunies, pour concrétiser la séparation souhaitée. Martell, du Domaine de l'Aubrière, s'engage à aider financièrement la jeune commune.

La Membrolle possède maintenant église, écoles, cimetière, presbytère; et la construction de la mairie est envisagée.

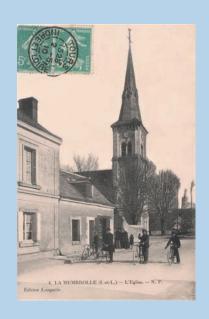
Entre 1865 et 1869 les divergences continuent pour l'entretien des chemins.

En 1872 une nouvelle demande de séparation, accueillie par le Conseil d'arrondissement, arrive au Conseil général, présentée par le Préfet lui-même.

La séparation de La Membrolle est finalement actée par le Conseil général le 30 août 1872.

Le 4 avril 1873, la loi est adoptée par l'Assemblée Nationale! Elle est signée par Saint- Marc Girardin son Président, et promulguée au journal officiel du 15 avril suivant.

En 1888, cela fait quelques années que la commune est indépendante. Il ne lui manque qu'une chose : un clocher. Ce sera donc chose faite, avec la bénédiction du clocher, le 2 juin 1889.



LA CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ



Le 13 mai dernier, était organisée une cérémonie de citoyenneté pour les jeunes Membrollais ayant atteints l'âge de 18 ans. Ils ont ainsi été inscrits sur les listes électorales, symbolisant leur passage à l'âge adulte et leur engagement en tant que citoyens responsables.

Lors de cette cérémonie, les jeunes ont reçu leur première carte d'électeur ainsi que le livret du citoyen, découvrant ainsi leurs droits et leurs devoirs en tant que citoyens.

Un discours inspirant de Monsieur le Maire a mis en avant l'importance de l'engagement civique, et l'importance du civisme en général.

Onze jeunes étaient présents. Ce fut un moment fort, propice aux échanges entre anciens camarades, parents et élus.

Cette année, la cérémonie a revêtu une signification particulière avec la naturalisation de Madame B.K, soulignant ainsi l'importance du bon accueil et de la bonne intégration dans notre commune.



Monsieur le Maire et les jeunes majeurs de la commune avec leur carte d'électeur et leur livret du citoyen.











Naturalisation de Mme B. K

COMMÉMORATIONS

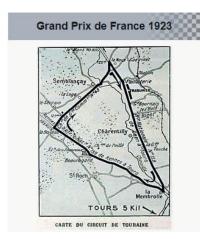
CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DU GRAND PRIX DE L'ACF 1923



Le dimanche 28 mai 2023 restera gravé dans les mémoires des passionnés de voitures ou des curieux. La Membrolle-sur-Choisille a célébré le centenaire du Grand Prix de France 1923, en accueillant une centaine de véhicules anciens sur la commune.

Le Grand Prix de France s'est tenu en 1923 sur un circuit de 22 km entre La Membrolle-sur-Choisille et Semblançay. Il a été le théâtre d'un duel épique entre les voitures Bugatti et Voisin.





Pour célébrer le centenaire de la course, une grande fête de l'automobile et de la locomotion a été organisée par l'Association Semblancéenne Centenaire GP 23. La Membrolle-sur-Choisille s'est associée à l'évènement et a proposé d'accueillir une centaine de véhicules anciens sur le parking de la Maison des associations offrant ainsi aux Membrollais, une véritable immersion dans l'histoire de l'automobile.







Un café et des chouquettes ont été offerts aux conducteurs et à leurs coéquipiers pour qu'ils puissent bien commencer la journée.

Les Membrollais ont été nombreux à découvrir ces belles mécaniques, à prendre des photos et à échanger avec les propriétaires passionnés et passionnants.

Ce fut un beau moment de partage et une grande joie de les accueillir dans notre commune.



Le Maire et les élus au service "petit-déjeuner"











Après leur pause, vers 11h, les véhicules anciens ont défilé dans les rues de La Membrolle-sur-Choisille avant de prendre la route pour Semblançay où ils ont été exposés au public.

Pour tout savoir sur les commémorations du Grand Prix de l'ACF, rendez-vous sur: www.semblancay23.fr

COMMÉMORATIONS

UNE FÊTE DE L'ÉTÉ SPÉCIALE 150 ANS DE LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

En 1873, notre commune prenait son envol et l'été de cette année-là, les Membrollaises et Membrollais ont vraisemblablement fêté cet évènement avec ferveur.

150 ans plus tard, ce 17 juin, c'est avec le même engouement que nous nous sommes retrouvés au parc de la Choisille pour notre traditionnelle fête de l'été.

Pour lancer les festivités et sous un soleil brûlant, quarante-quatre boulistes se sont appliqués pour positionner, au plus près du cochonnet, leurs boules de pétanque. Les tireurs et autres pointeurs ont salué à l'unanimité l'extraordinaire ambiance générée par cette compétition bon enfant.

Quel bonheur de voir nos concitoyens, très nombreux, toutes générations confondues, se retrouver pour dialoguer, rire et apprécier le vin d'honneur offert par la municipalité. Ce fut alors l'occasion pour Monsieur le Maire de remettre les coupes aux boulistes les plus méritants sous les applaudissements du public.



Discours de Monsieur le Maire pour la remise des prix et verre de l'amitié

Peu à peu, les musiciens et choristes de l'orchestre Franck SIROTTEAU ont alors pris place sur la scène. Dès les premières notes de musique, une évidence est apparue: le bal populaire, tant attendu, sera de qualité et entraînera les familles jusqu'au petit matin.

Petit à petit, d'agréables odeurs ont commencé à attiser nos papilles. Elles nous ont permis d'envisager des voyages gourmands aux Antilles avec les accras de Jean-Luc, aux Etats-Unis avec les cajuns de Louisiane de Denis, en Italie avec les succulentes pizzas de Thomas.



Joël et Olivier PROU, vainqueurs du concours de Pétanque avec un score de 13/3 et 13/1.

Les crêpes et galettes d'Anastasia ainsi que les saucisses, merguez et frites, proposées par une équipe, aux sourires et à la bonne humeur très appréciés, ont permis de compléter cet espace gourmand.

La buvette, tenue par des membres du Club Sportif Membrollais Basket, a permis de s'hydrater et de se désaltérer en proposant diverses boissons particulièrement appréciées en cette belle et chaleureuse journée.





Le crépuscule s'invitant à la fête, les lampions proposés par Jean-Jacques et les membres de l'A.P.E ont permis d'illuminer les lieux.

À 23h00, l'ambiance est montée d'un cran lorsque les premières fusées ont crépité dans un ciel qui était, lui aussi, impatient d'accueillir à bras ouverts notre traditionnel feu d'artifice.

Il fallait qu'il soit à la hauteur des 150 ans de notre commune, et il le fut.

La nuit s'est embrasée de toute part et a fait pétiller les yeux des petits et des grands en présence du château de l'Aubrière qui s'est paré pour l'occasion de bleu, de blanc et de rouge pour nous rappeler que notre France est belle.

Des tonnerres d'applaudissements se sont mêlés au majestueux bouquet final, qui restera dans les mémoires du public venu nombreux partager ce moment exceptionnel. La population et les élus, qui ne voulaient surtout pas se séparer, ont alors repris le chemin du parquet où l'orchestre et sa talentueuse chanteuse les ont fait vibrer jusqu'au petit matin...



TRAVAUX

REPRISE DE BORDURES









Impasse des Mûriers

Travaux réalisés en janvier.

Montant: 7 806 €

NOUVEAU CHEMINEMENT





Parc des Colombes

Création d'un chemin d'accès.

Travaux réalisés par nos agents municipaux.

Montant: 751 €

INSTALLATION DE TABLES DE PIQUE-NIQUE





Parc de la Choisille

Travaux réalisés par nos agents municipaux.

Montant: 1 786 €

RÉFECTION DE 7 BANCS





Place de l'Europe

Travaux réalisés en régie par François du Service Bâtiment.

Montant: 1 191 €

REQUALIFICATION DE LA RUE DU PERRÉ





Rue du Perré

Travaux réalisés de mars à juillet.

Montant: 170 220 €

La rue du Perré fait actuellement l'objet de travaux menés par le SIEIL dans le but de dissimuler les réseaux électriques et télécom. Ces travaux, financés par la commune, contribueront notamment à la rénovation de l'éclairage public.

Préalablement, l'assainissement collectif de cette rue a été réhabilité et étendu et permettra ainsi aux riverains équipés d'un assainissement autonome de se raccorder au réseau métropolitain, plus respectueux de l'environnement.

Les marchés de voirie viennent d'être notifiés et débuteront en octobre.

Lors de la réunion publique, qui s'est tenue le 11 juillet à l'Espace Emmanuel Chabrier, la quarantaine de riverains présents ont ainsi pu découvrir le futur visage de leur rue. Chacun semblait enthousiaste.

INSTALLATION DE CAVURNES







Cimetière 2

Pose de 11 cavurnes pour développer le parc cinéraire.

Travaux réalisés en mars et avril.

Montant: 7 117 €

POSE DU COLOMBARIUM





Cimetière 2

Implantation d'un nouveau colombarium de 16 cases en harmonie avec l'existant.

Travaux réalisés en juin.

Montant: 9 728 €

CAMPAGNE D'ÉLAGAGE



MONTANT TOTAL: 7 566 €



Élagage de 3 arbres à l'**école maternelle** et dans l'**allée des** Tilleuls





Taille de huit platanes, d'un érable et abattage d'un tilleul, route de Château-la-Vallière.





Taille de branches pour dégager les câbles électriques, **rue de le Billonnière.**

Abattage de trois érables, **rue Pierre Cazagou.**





Abattage d'un acacia et d'un érable, enlèvement de branches mortes sur deux chênes, **rue des Bordes.**

Élagage de deux érables, **allée de la Rocaille.**





Nettoyage des talus, route de Mettray.

Parc de la Choisille:

Élagage d'un saule et abattage d'un second saule devenu dangereux.

NOUVEAUX ABRIS DE FOOT





Terrains de foot

Remplacement des 2 abris de touche par 3 nouveaux sur le terrain d'honneur (fourni par le FC2M).

Travaux de terrassement réalisés par nos agents.

Montant: 818 €

INSTALLATION DE PANNEAUX 30KM/H









Création de zones 30 km/h, rues des Moulins et des Chainayes

FAUCARDAGE DU PLAN D'EAU



Campagne 2023 de lutte contre les espèces exotiques aquatiques envahissantes sur le territoire métropolitain, intervention **au plan d'eau.**

Travaux réalisés par Tours Métropole Val de Loire, par la direction de la Transition écologique, en collaboration avec le Syndicat de rivière de l'ANVAL (Affluents Nord Val de Loire).

AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA CHOISILLE







Enfouissement des réseaux électriques & remplacement de l'éclairage public. **Montant: 85 582 €**Pour les festivités, création & pose de bornes électriques. **Montant: 44 417 €**

FINANCES

LE BUDGET 2023

Le 7 avril dernier, lors du Conseil, l'équipe municipale a procédé au vote du budget.

Comme les années précédentes, les élus ont souhaité investir dans de grands projets structurants tels que la requalification de la rue du Perré et l'acquisition puis la revente de la parcelle



des Hauts de Mazagran.

La rénovation intérieure de l'église devrait se faire sur deux exercices budgétaires.

Les impôts communaux sont stables pour la 9ème année consécutive.

BUDGET PRIMITIF 2023: 10,7 M €

PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



1 405 060 € CHARGES DE PERSONNEL



813 151 €

CHARGES À CARACTÈRE **GÉNÉRAL**

Électricité, chauffage, carburant, fournitures...



220 900 €

CHARGES DE GESTION COURANTE

Subventions, cotisations, actions sociales, service incendie...



105 582 €

AMORTISSEMENTS ET **CESSIONS**

Dotations aux amortissements



16 000 € CHARGES FINANCIÈRES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

1,8 M€



Les Hauts de Mazagran - Achat de la parcelle

1,5 M€ **VOIRIES**



Rue du Perré - Travaux d'enfouissement, éclairage public, réhabilitation : 1,4 M €

Création d'un parking végétalisé & pose d'ombrières photovoltaïques: 610 000 €

Parc de la Choisille - Effacement des lignes électriques & renouvellement de l'éclairage: 130 000 €

Aménagement du cimetière: 20 000 :

Embellissement floral: 20 000 €

BÂTIMENTS & ÉOUIPEMENTS COMMUNAUX

Réhabilitation de l'église



- TAUX D'IMPOSITION COMMUNAL INCHANGÉ DEPUIS 2014
- AUGMENTATION DU COÛT DE L'ÉNERGIE (GAZ, ÉLECTRICITÉ, BOIS) + 114 000 € PAR RAPPORT À 2022

RÉUNIONS PUBLIQUES

LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Votre sécurité nous importe.

C'est pourquoi, la municipalité et les gendarmes de La Membrolle-sur-Choisille vous ont proposé le jeudi 11 mai 2023 à 19h30, une réunion publique sur le thème de la sécurité.

Il est important pour notre quotidien, que nous adoptions ensemble les bons réflexes.



PARTICIPATION CITOYENNE



22 ^S E P 20h T

En collaboration avec la Gendarmerie de La Membrolle-sur-Choisille

Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

La municipalité vous convie à un grand moment d'échanges le **vendredi 22 septembre à 20h00** à l'Espace Emmanuel Chabrier.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRÉS - PAVE



informer les Membrollais des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) prochainement implantés dans le centrebourg.

La municipalité a organisé le mercredi 17 mai à 19h00 à l'Espace Emmanuel Chabrier, une réunion publique pour

Les travaux de déploiement sont en cours.

Rue du Colombeau



Face au gymnase



Route de Mettray

À SAVOIR

RASSEMBLEMENT CITOYEN

À l'initiative de l'Association des Maires de France, et suite aux troubles subis par notre pays en cette fin juin, Monsieur le Maire a invité les Membrollais à se réunir sur la place de la Mairie le lundi 3 juillet à midi

Après un discours ferme et plein d'espoir, Sébastien MARAIS a invité les 80 personnes présentes à se tenir la main en signe de fraternité et à chanter la Marseillaise pour clore ce rassemblement.



LE CSM BASKET

Le 3 et 4 juin, le club de Basket de La Membrolle a eu le plaisir d'organiser un tournoi 5X5 pour les U15 et U17 Garçons au profit de l'association GRANDIR AVEC LEANE (petite fille atteinte de trisomie), grâce à l'aide des coachs, des parents et de l'ensemble des licenciés.

Un beau week-end sportif rempli de fair-play, de partage et de bonne humeur.

Monsieur ESPITALIER, Adjoint au Maire, délégué à la vie associative, est venu remettre les récompenses aux équipes gagnantes du dimanche.

Le tournoi a permis de remettre un chèque de plus de 800 euros à l'association lors de l'assemblée générale le 20 juin.



Venue de Léane pour le coup d'envoi.



Monsieur ESPITALIER avec les gagnants du tournoi de Basket.

LE TOURS VOLLEY BALL: UNE ANNÉE COURONNÉE "DEUX" SUCCÈS

En plus de sa casquette de Maire, Sébastien MARAIS est aussi Vice-Président de la Métropole, délégué aux équipements sportifs.

En 2023, l'équipe du TVB a été sacrée Championne de France de la Ligue A (pour la 9ème fois) et a remportée sa 11ème coupe de France.

Monsieur le Maire avec les deux coupes remportées par le TVB en 2023.



À SAVOIR

RECYCLER POUR LA BONNE CAUSE



Du 5 juin à la mi-juillet, une urne a été installée dans le hall de la Mairie dans le but de récupérer des téléphones portables usagés pour en faire don à l'association FRANCE VICTIMES.

En 2022, Tours Métropole avait fini 1ere collectivité de France avec 763 téléphones collectés, uniquement dans les 7 déchèteries, à la Mairie de Tours et à la Métropole. Cette année, le projet s'est étendu aux communes.



INSCRIVCZ-VOUS!

La Municipalité organise un vide-greniers le dimanche 3 septembre 2023, de 7h00 à 19h00, dans le centre bourg de notre village.

Comme les années précédentes, il se déroulera exclusivement dans les rues Nationale et du Colombeau (jusqu'à l'Espace Emmanuel Chabrier).

Les inscriptions se font uniquement auprès de l'accueil de la Mairie du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

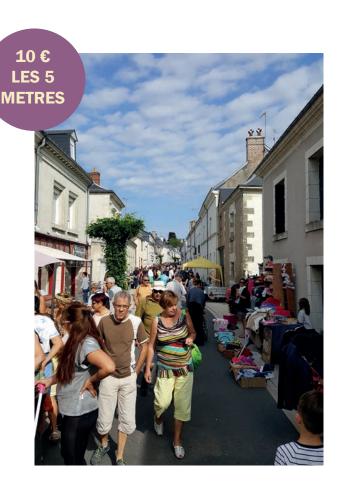
Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et effectuer le paiement par chèque ou espèces.

Notez qu'aucune inscription ne sera acceptée le dimanche 3 septembre.

Renseignements à l'accueil de la Mairie: 02 47 41 21 28

LA BROCANTE DU CENTRE BOURG

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023



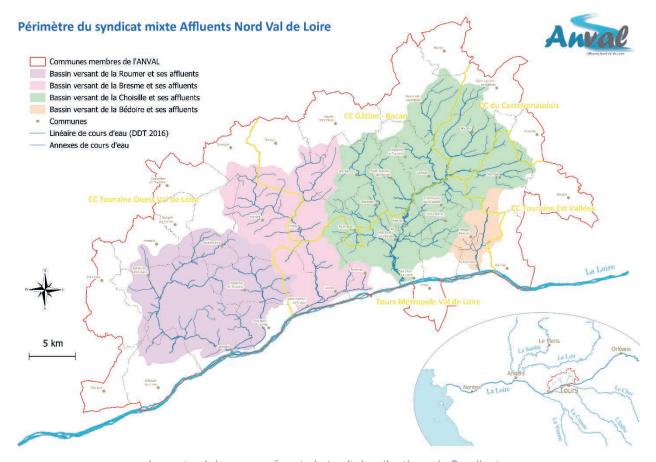


CONNAISSEZ-VOUS LE SYNDICAT DE L'ANVAL?

Le Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) intervient sur 41 communes, soit 480 km de cours d'eau.

Cet établissement public est issu de la fusion

de 4 anciens Syndicats de rivière et s'occupe de la GEstion des Milieux Aquatiques (GEMA) de 4 bassins versant différents : la Bédoire, la Choisille, la Bresme et la Roumer.



La carte ci-dessous présente le territoire d'actions du Syndicat.

Le Syndicat de l'ANVAL se compose d'une équipe de 33 élus titulaires et autant de suppléants ainsi que de 3 techniciens de rivière qui vont permettre de préserver ou restaurer la qualité des cours d'eau et assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Ils ont différentes missions pour remédier aux problèmes que l'on peut fréquemment observer dans les cours d'eau comme par exemple :

- la dégradation du lit (l'espace occupé par un cours d'eau, de façon permanente ou temporaire),
- la dégradation des berges,
- le blocage de la continuité écologique qui se définit par la bonne circulation des espèces aquatiques et le transport naturel des sédiments,
- la disparition des zones humides comme les mares,
- les pollutions diffuses qui correspondent à la contamination des eaux par des substances indésirables.
- le manque d'entretien de la végétation.





Exemple de travaux pour améliorer les fonctionnalités du cours de la Roumer à Pont Boutard (continuité écologique, restauration du lit et des berges)





Exemple de travaux de restauration de la continuité écologique de la Choisille amont à Nouzilly

Le programme d'actions mis en œuvre par le Syndicat est co-financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire, le Département d'Indre-et-Loire, la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire et par le Syndicat de l'ANVAL.

Dernièrement, le Syndicat a délégué des animations scolaires à la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques d'Indre-et-Loire pour 5 classes sur les Communes de La Membrolle-sur-Choisille et Saint-Antoine-du-Rocher.

L'ensemble des techniciens est à votre écoute pour répondre à vos questions.

Vous pouvez les rencontrer à la Mairie ou les contacter à: contact@anval.fr ou 02 47 41 21 28.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur leur nouveau site internet www.anval.fr.





En juin, les classes de CE2/CM1 et de CM2 ont pu bénéficier d'une animation au plan d'eau qui consistait en 2 ateliers:

- les poissons de la Choisille (reconnaissance, observation, toucher)
- étude des espèces autres que les poissons: écrevisses, insectes, grenouilles...

À SAVOIR



LES BONNES PRATIOUES

Les propriétaires riverains doivent entretenir leurs arbres, arbustes, haies et plantations le long du domaine public.

Haies taillées à 2 m max pour ne pas gêner les piétons ni cacher les feux de signalisation. Les branches ne doivent pas toucher les câbles et installations publiques (EDF, téléphonie, éclairage public).

OUVERTURE MAIRIE

Durant l'été, la Mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00, à l'exception des jours fériés.

La mairie sera également ouverte les samedis de 9h00 à 12h00 : les 5 et 19 août.

CONCOURS PHOTO



Participez du 15 juillet au 15 août!

- 1. Suivez le compte Instagram @ToursMetropoleValdeLoire
- 2. Likez la publication annonçant le concours sur leur compte Instagram
- 3. Publiez votre photo sur votre compte Instagram public avec le hashtag spécial #tmvlenphoto dans la légende.

12 photos seront sélectionnées, puis vous pourrez voter pour vos préférées. Les 3 photos les plus appréciées seront récompensées!

À gagner : 2 city pass 24h, un dossard marathon, entrées simples et places libertés piscine!



LA MARCHE ROSE

DIMANCHE 8 OCTOBRE

MARCHONS ENSEMBLE POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



&TriMobile

VOTRE DÉCHÈTERIE DE PROXIMITÉ SUR LES MARCHÉS !)



DE 9H À 12H LES MARDIS:

26 septembre, 24 octobre, 21 novembre, 19 décembre

PARKING DE LA SALLE DES SPORTS

LA TRIMOBILE

La TriMobile, c'est votre déchèterie mobile! Elle reprendra du service après l'été et passera chaque mois sur La Membrolle-sur-Choisille.

Vous pouvez y déposer vos petits appareils électriques et électroniques, textiles, cartouches d'imprimantes, radiographies, livres, piles, lunettes et ampoules!

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES



Achille TISON-POUSSEREAU, 13 janvier 2023

Maëcya DELAROCQUE-

DEHANDSCHOEWERCKER, 22 janvier 2023

Ethan GHAZOUANI, 6 février 2023

Lilou SUIRE, 12 février 2023

Asaël HELFRICH, 10 mars 2023

Maël PALLUAU, 17 mars 2023

Inès BARDY, 28 mars 2023

Paul ARTESE, 3 mai 2023

Oscar LOISON, 12 mai 2023

Gaspard DE RYCKERE, 17 mai 2023

Adem MANNANI, 27 mai 2023

Simon PAVARD, 2 juin 2023

Axel RAMELET, 2 juillet 2023

DÉCÈS



Josiane DERAM, 22 janvier 2023

Marie-Paule GASNIER, ép. NOUET, 25 janvier 2023

Colette MAURICE, vve LAUNEAU, 15 mars 2023

Nicole LUZIER ép. OUEFFELEC, 1 avril 2023

Bernard CHOYER, 5 avril 2023

Bernard DURAND, 7 avril 2023

Pierre COTET, 13 avril 2023

Lucien GUERRIAU, 14 avril 2023

Romana RODRIGUEZ, 17 avril 2023

Michel BRIQUET, 20 avril 2023

Jean-Jacques FLABEAU, 29 avril 2023

Jean-Pierre PAUMIER, 20 juin 2023

Vincent LOYAU, 6 juillet 2023

MARIAGES



Jean-Paul GAVEAU & Camille-Eléonore BALULA

07 janvier 2023

Stéphane RABIN & Hélène ROCHER

22 avril 2023

Charly DANIEL & Dounia MASMOUDI

29 avril 2023

Adrien LECARDONNEL & Audrey DALAINE

13 mai 2023

Nicolas LEDOUX & Priscilla ALALOF

20 mai 2023

Alain DIRASSEN & Marie-Christine RIMPOT

15 juin 2023

Christophe & Céline DESPLEBAIN

Noces de porcelaine - 1er juillet 2023

Rémi LOPES DOS SANTOS & Laura JOURDAN

8 juillet 2023

DÉCÈS - MAISON DE RETRAITE



Simone DANJEUX, vve GARRY, 2 janvier 2023

Monette FOUQUET, vve CHIVOT, 18 février 2023

Jacqueline PINAULT, vve CANIVENC, 2 mars 2023

Genoveva KASPRZAK, ép. GAUDRY, 23 mars 2023

Yvette JACQUEL, div. PETIT, 11 avril 2023

Denise LALISSE, vve PLOTON, 2 juin 2023

Jeannine LAURIER, vve MESMIN, 20 juin 2023

Renée JUHEL, vve NINON, 4 juillet 2023

FAIRE FACE AUX VAGUES DE CHALEUR

Les effets du réchauffement climatique sont déjà à l'oeuvre en France.

Les vagues de chaleur sont de plus en plus intenses, fréquentes, précoces et longues.

Ensemble adoptons les bons réflexes.





Tribune n°6 du Groupe LA MAV

La Membrolle sur Choisille se consume-t-elle? Sous ses plus belles lumières notre commune a fêté ses 150 ans, feux d'artifices et musiques ont occultés le temps d'une soirée les associations disparues et les démissions en cascade de la majorité municipale.

Et non l'opposition n'est pas responsable, mais elle constate le délitement du tissu associatif de notre commune. Quelle tristesse !...

Nous vous invitons à consulter les subventions allouées aux associations membrollaises et de faire un comparatif avec les communes voisines, c'est sans appel.

Nous constatons aussi les démissions de deux adjointes municipales en début d'année dont le remplacement n' a toujours pas été voté. Oubliée la parité représentative, seuls les hommes ont le pouvoir au sein de la mairie.

Combien de temps allons-nous perdurer dans ce système fragile ?

Il est clair que nous bénéficions de plusieurs records sur notre commune,

- le record du feu tricolore le plus long,
- le record de la ligne droite supportant le plus grand nombre de ralentisseurs,
- et demain l'exploit d'une municipalité qui en deux mandats aura réussi à nous faire voter 4 fois : les paris sont ouverts, en attente des futures démissions de conseillers qui doivent réagir.

Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux : Facebook et Instagram : @LaMembrolleAVenir



...vous souhaite un bel été

Depuis 150 ans, notre commune a pris son envol. Elle n'a cessé de rayonner et d'accueillir, comme ce fut le cas lors de la Fête de l'Eté, où Membrollais et amis ont pu profiter des festivités organisées par l'équipe municipale, les agents communaux et la participation d'associations.

Ou bien comme ce fut le cas lors du pot d'accueil des Nouveaux arrivants.

Ou bien comme ce fut le cas lors de la Cérémonie de citoyenneté organisée pour les jeunes majeurs.

Ou bien comme c'est le cas auprès de nos Aînés lors du thé dansant, de la livraison du colis de Noël ou encore du déjeuner dansant.

Ou bien comme c'est le cas au quotidien dans nos écoles sans cesse améliorées.

Ou bien comme c'est le cas dans nos rues réhabilitées et requalifiées dès que possible avec enfouissement des réseaux, création de circulations douces...

Ou bien comme c'est le cas avec l'accueil des associations dans la Maison des associations, dans les gymnases, dans l'Espace E. Chabrier fraîchement rénové, sur les terrains de football, de tennis ou de pétanque, sur le city-stade ou le skate-park...

Ou bien comme c'est le cas avec l'aménagement du Parc de la Choisille, de l'aire de jeu des Colombes...

Bien évidemment, cette liste n'est pas exhaustive !!! L'équipe municipale et les agents œuvrent donc pour vous, pour votre « bien-être communal », afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, et ce malgré des dotations de l'Etat en baisse constante.

Tout cela sans augmenter les impôts depuis 2014.



BON VOISINAGE

En cette période estivale où chacun "vit dehors", il est important et nécessaire de respecter votre voisinage.

Aussi, la municipalité compte sur chacun d'entre vous pour respecter <u>les horaires de tontes et de travaux:</u>

Du lundi au vendredi:

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 Le samedi:

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Interdit les dimanches et jours fériés



Le bien vivre ensemble est important à La Membrolle-sur-Choisille.



FETE DE TOUS LES VOISINS

Vendredi 8 septembre 19h00 Rue nationale





FORUM DES

ASSOCIATIONS



SAMEDI 2 SEPTEMBRE 9H-13H













PARTAGER - S'INFORMER - RENCONTRER - S'ÉPANOUIR









SnapPress

numeriscann









Impressi

Plaquettes, brochures, cartes de visite, cartes de vœux, papiers

format, adhésifs, vinyles avec découpe, calendriers, boitages...

en-tête, faire-parts, dépliants, affiches, flyers, enveloppes, carnets, liasses, blocs, sorties numériques petite quantité, affiches grand



3 rue des Entrepreneurs I ZA La Vellerie 37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

02 47 37 53 54



02 43 82 72 00 37 Grande Rue | 72120 SAINT-CALAIS 06 87 90 51 76







